

AGRÉGÉS

Pour un déblocage de la valeur du point d'indice
et une refonte de la grille indiciaire

Pour une remise à plat de la réforme du lycée

Pour un collègue qui ait les moyens de combattre
les inégalités et l'échec scolaire



Élections professionnelles du 27 novembre au 4 décembre **JE VOTE !**

Pour une vraie défense
du service Public d'Éducation

Votez
SNES/SNEP/SNESUP
votez FSU !

Contre la bivalence et la primarisation du second degré

Contre l'immobilisme et le retour à l'école des années 50

Pour le développement d'un véritable
service public d'Éducation



1 POUR POUVOIR VOTER

NOTICE DE VOTE

Elle contiendra des informations sur l'élection et votre identifiant de vote. Elle vous sera remise dans l'établissement d'exercice entre le 4 et le 12 novembre ou envoyée par la poste (TZR, CLM, CLD, détachement...) jusqu'au 26 novembre.

ESPACE ÉLECTEUR

- ▶ Accédez à l'espace à partir du 22 septembre via : <http://www.education.gouv.fr/electionspro2014>
- ▶ Créez votre mot de passe
- ▶ Consultez les listes électorales et les professions de foi
- ▶ récupérez votre identifiant de vote à partir du 4 novembre

2

LE VOTE

DU 27 NOVEMBRE AU 4 DÉCEMBRE 2014

- ▶ Se connecter sur le site ministériel : <http://www.education.gouv.fr/electionspro2014> sélectionner l'onglet « je vote »
- ▶ **Les agrégés participent à 4 votes :**
 - ⇒ CTM (Comité Technique Ministériel)
 - ⇒ CTA (Comité Technique Académique)
 - ⇒ CAPN (Commission Administrative Paritaire Nationale)
 - ⇒ CAPA (Commission Administrative Paritaire Académique)



Rôle du CTA - Organisation de l'Education nationale
Liste présentée par la FSU au Comité Technique de l'académie de Bordeaux

ÉLECTION AU COMITÉ TECHNIQUE ACADÉMIQUE Liste présentée par la Fédération Syndicale Unitaire



F.S.U.

(SNASUB, SNEP, SNES, SNICS, SNPI, SNUAS-FP, SNUEP, SNUIPP, SNUPDEN, SNUACTE)

1. Mme SENTEX Fabienne
2. Mme DUMAND Agnès
3. M. MASSIAS Jean-Luc
4. M. MERAL Jean-Pascal
5. Mme DESTREM Hélène
6. Mme CALMES CAZALETS Cécile
7. M. LEURION Alain
8. Mme DANGUY Graziella
9. M. BORDE Yves
10. Mme GONZALEZ-FONDRIEST Célia
11. Mme GERBÉ Elsa
12. Mme LAFFARGUE Cathy
13. M. LARUE Thierry
14. M. GUILLEM Philippe
15. M. DE CARLO Alain
16. Mme BRIVADIS Julia
17. Mme BLANCHARD Mathilde
18. Mme DE SAN MATEO Ghislaine
19. M. VILLAR Denis
20. Mme BONNAMY Vanda

- Professeure certifiée
Professeure des écoles
Professeur de Lycée Pro
Professeur certifié
Attachée d'administration
Professeure agrégée EPS
Professeur certifié
Assistante de Service Social
C.O.Psy.
Professeure des écoles
Infirmière
Professeure des écoles
Professeur de Lycée Pro
Professeur des écoles
Professeur d'EPS
Secrétaire administrative
Professeure des écoles
Professeure certifiée
Contractuel CPE
Professeure des écoles

- Collège Jean Zay - Cenon (33)
Ecole Jean Rostand - Lormont (33)
Lycée Professionnel Alba - Bergerac (24)
Lycée Sud Médoc - Le Taillan Médoc (33)
Lycée Jaufré Rudel - Blaye (33)
Lycée Magendie - Bordeaux (33)
Lycée Louis de Foix - Bayonne (64)
Inspection Académique de la Gironde (33)
CIO de Périgueux (24)
Ecole maternelle Noviciat - Bordeaux (33)
Collège Cheverus - Bordeaux (33)
Ecole des Arènes - Mont de Marsan (40)
LP Couffignal - Villeneuve-sur-Lot (47)
Ecole Élémentaire de Moncaut (47)
Collège de Lussac (33)
Collège Léonce Bourliaguet - Thiviers (24)
Ecole Jules Ferry - Mourenx (40)
Lycée Jean Baptiste de Baudre - Agen (47)
Lycée de la Mer - Gujan Mestras (33)
Ecole Élémentaire - Razac-sur-l'Isle (24)

PROFESSEURS AGRÉGÉS

VOTER POUR LE SNES, LE SNEP ET LE SNESUP, SYNDICATS DE LA FSU, MAJORITAIRES DANS LA PROFESSION, C'EST :

- ▶ être représenté au sein des CAP par des élus travaillant à vos côtés ;
- ▶ donner plus de force à des syndicats attachés à l'unité et la cohérence du second degré, fortement implantés dans les établissements, soucieux de défendre l'intérêt de chacun et de faire évoluer le système éducatif dans le respect des missions et statuts des personnels.

NOUS NOUS BATTONS POUR UNE CARRIÈRE PLUS ATTRACTIVE :

- ▶ Revaloriser le traitement indiciaire et accélérer le déroulement de carrière avec une carrière unique en 11 échelons intégrant les indices terminaux de la hors-classe
- ▶ Améliorer les conditions d'affectations et d'emplois
- ▶ Faire évoluer la réglementation pour empêcher les dérives managériales
- ▶ Supprimer, en attendant l'intégration de la hors classe dans la classe normale, les avis des chefs d'établissement et des IPR et supprimer les quotas (20% au plus d'avis Très Favorable par discipline et par établissement), sources d'inégalités et d'injustices entre collègues
- ▶ Développer une formation continue et initiale centrée sur les demandes des collègues
- ▶ Aménager les fins de carrière par réduction progressive des services

DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,

les missions des agrégés doivent être reconnues et l'accès à la recherche favorisée.

Vos élus commissaires paritaires académiques interviennent directement dans tous les actes de gestion de votre carrière. A l'échelon académique, ils ont obtenu les avancées suivantes :

HORS CLASSE :

PRÈS DE 80% DES AGRÉGÉS AU 11^{ÈME} ÉCHELON SONT PROMUS

Seuls bénéficient d'un véritable gain salarial après une promotion, les collègues au 11^{ème} échelon avec plus de 3 ans d'ancienneté dans l'échelon. Pour tous les autres, le reclassement dans la hors classe se fait à l'indice détenu précédemment.

Par nos interventions, nous avons permis de réduire l'influence des avis des chefs d'établissement et IPR et d'augmenter le taux de promotions des 11^{ème} échelons à la hors classe de 68% à 80%. Il n'est plus nécessaire d'avoir au moins un TF pour être promu dès lors que l'ancienneté dans le 11^{ème} est de 4 ans. On tend vers notre revendication d'une promotion pour tous au-delà de la classe normale.

NOTATION ADMINISTRATIVE :

Nous intervenons sur tous les cas de baisse ou de gel de note, en dénonçant énergiquement les notations « sanctions », en exigeant et en faisant respecter les règles strictes de notation. Nous analysons les notes émises par établissement, ce qui nous permet de repérer et d'attirer l'attention de la CAPA sur des pratiques locales de notation contestables. Suite à nos interventions en CAPA, mais aussi grâce aux collègues qui n'hésitent pas à contester en cas d'injustice, la notation administrative est moins utilisée pour sanctionner ou pressurer les collègues.

MOUVEMENT INTRA ACADÉMIQUE :

L'objectif du SNES-FSU est de permettre aux collègues de muter au mieux de leurs intérêts et dans le respect absolu de leur barème. A notre actif une prise en compte dans le barème d'une grande diversité de situations (bonifications familiales, d'ancienneté de poste, pour les TZR, pour les collègues en ZEP, pour les agrégés sur vœu lycée,...). L'intra est encadré par des règles qui donnent des garanties d'égalité de traitement pour les collègues.

Seuls les syndicats de la FSU (SNES - SNEP - SNESup) avec 8 élus sur 10 au niveau académique et 7 sur 10 au niveau national lisent l'intégralité des dossiers et étudient avec précision les pratiques des IPR et des chefs d'établissement pour défendre les intérêts individuels et collectifs (parité, avancement dans la carrière, équité de traitement,...).

Nos interventions lors des commissions paritaires permettent de faire évoluer les pratiques de l'administration d'une année à l'autre et de limiter le pouvoir des chefs d'établissement et des IPR.

Nos propositions permettent tous les ans à davantage de collègues de notre académie d'être mutés ou promus au niveau national.

Élections
professionnelles
du 27/11 au 4/12/2014

JE VOTE SNES
JE VOTE FSU

snes
fsu ENSEMBLE,
POUR REVALORISER
LE SECOND DEGRÉ



Votons et faisons voter SNES et FSU
pour défendre la profession et ne pas
laisser l'administration gérer son
personnel sur des critères
clientélistes.

ÉLECTIONS À LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE ACADÉMIQUE DES PROFESSEURS AGRÉGÉS



SNES – Syndicat National des Enseignements de Second Degré,
SNEP – Syndicat National de l'Éducation Physique de l'enseignement public,
SNESup – Syndicat National de l'Enseignement Supérieur,
syndicats de la FSU – Fédération Syndicale Unitaire

Hors classe du corps des professeurs agrégés

1. Mme CAMPAGNOLLE Marianne – mathématiques – Lycée Victor Duruy, Mont de Marsan – 40
2. Mme MONGELARD Marie-Pierre – histoire – Collège la Rocal, Bon Encontre – 47
3. M. RICHARD François – géographie – Lycée des Graves, Gradignan – 33
4. M. VAYSSE Guy – éducation physique et sportive – Lycée Pape Clément, Pessac – 33

Classe normale du corps des professeurs agrégés

1. M. DUMOULIN Mathieu – mathématiques – Collège Aliénor d'Aquitaine, Bordeaux – 33
2. Mme MICHELON Corinne – sciences physiques – Lycée Saint Louis, Bordeaux – 33
3. M. MELEIRO Eric – génie électrique – Université de Bordeaux, Talence – 33
4. Mme CALMES CAZALETS Cécile – éducation physique et sportive – Lycée François Magendie, Bordeaux – 33
5. M. GARRET Nicolas – sciences physiques – Lycée Saint John Perse, Pau – 64
6. Mme BUQUET Camille – anglais – Z.R Lot et Garonne - Collège Delmas de Grammont, Port Ste Marie – 47
7. M. LEROY Julien – mathématiques – Lycée Sud des Landes, Saint Vincent de Tyrosse – 40
8. Mme MOLLET Sonia – lettres classiques – Lycée Victor Duruy, Mont de Marsan – 40
9. M. ORLOWSKI Cyrille – histoire géographie – Collège Pablo Neruda, Bègles – 33
10. M. MOUDENS Jean-Christophe – génie mécanique – Lycée Louis de Foix, Bayonne – 64
11. M. BAILANGER Stéphane – histoire géographie – Collège Georges Lapierre, Lormont – 33
12. Mme CLUZEAU Cécile – lettres modernes – Lycée Sud des Landes, Saint Vincent de Tyrosse – 40
13. Mme LANGUILLE Johanne – anglais – Lycée Elie Faure, Lormont – 33
14. Mme JARRIGE Pauline – histoire – Lycée Montesquieu, Bordeaux – 33
15. Mme VIGNE GIOVANELLI Magali – mathématiques – Lycée Bertran de Born, Périgueux – 24
16. M. BOURI Sami – sciences sociales – Lycée Jules Supervielle, Oloron Sainte Marie – 64